



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

emploi et activité

Question écrite n° 57345

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger attire l'attention de M. le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche sur les difficultés rencontrées par le monde agricole. Il désire savoir s'il entend mettre en oeuvre un plan de relance pour l'agriculture.

Texte de la réponse

À l'occasion de sa visite à Poligny, le 27 octobre 2009, le Président de la République a très clairement dit que la crise sans précédent que traverse l'agriculture exige la mise en oeuvre de moyens exceptionnels. Ainsi, il a annoncé un plan comportant 650 millions d'euros d'aides et 1 milliard d'euros de prêts bonifiés. Ce plan est d'ores et déjà opérationnel sur le terrain. Comme l'a souligné le chef de l'État, cette crise a aussi révélé un défaut de régulation européenne et mondiale. Il est donc essentiel de poursuivre notre stratégie visant à instaurer une nouvelle régulation au niveau européen. À l'initiative de la France, ce sont maintenant vingt-deux États membres de l'Union qui se sont engagés sur cette voie de la régulation des marchés. Le Président de la République a par ailleurs souligné le potentiel, mais aussi les faiblesses de notre agriculture. Cette crise, qui n'est pas que conjoncturelle, montre que nous avons besoin d'un nouveau modèle agricole qui donne des perspectives de long terme à nos agriculteurs. C'est tout le sens du projet de loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche que le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche prépare avec l'ensemble des acteurs du monde agricole. Ce projet de loi vient d'être soumis au Conseil d'État.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57345

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Alimentation, agriculture et pêche

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 août 2009, page 7995

Réponse publiée le : 29 décembre 2009, page 12481